

## DEROULEMENT TYPE D'UN BILAN DE COMPETENCES

créé le 10/01/2020 - modifié le 14/09/2023

Etape	Objectifs	Contenus
<b>Préliminaire</b>	<p>Confirmer votre engagement dans la démarche</p> <p>Bien identifier les objectifs et les buts à atteindre</p> <p>Analyser les impacts attendus</p> <p>Informez des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien en face à face</li> <li>➤ Adaptation du déroulement et des contenus</li> <li>➤ Préparation du planning</li> <li>➤ Signature d'une convention</li> </ul>
<b>Investigation</b>	<p>Comprendre son mode de fonctionnement</p> <p>Identifier ses centres d'intérêts</p> <p>Recenser, analyser ses acquis de l'expérience</p> <p>Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles</p> <p>Déterminer les possibilités d'évolution (projets)</p> <p>Mieux connaître les métiers, les fonctions, les entreprises, le marché de l'emploi</p> <p>Analyser la faisabilité des projets (professionnels et/ou de formation) : confronter le(s) projet(s) à la réalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tests / profil personnel / préférences</li> <li>➤ Questionnaires Autoévaluations</li> <li>➤ Portefeuille de compétences, Parcours</li> <li>➤ Entretiens en face à face, Parcours</li> <li>➤ Techniques de créativité, outils d'aide à la décision et à la planification</li> <li>➤ Analyse du contexte professionnel actuel (description de fonction, organigramme, projet institutionnel...)</li> <li>➤ Enquêtes métiers (rencontres avec des professionnels)</li> <li>➤ Recherche d'informations sur les formations</li> <li>➤ Analyse du marché et des opportunités d'emplois</li> <li>➤ Travail sur le CV, la lettre de motivation, l'entretien</li> </ul>
<b>Conclusion</b>	<p>Récapituler de manière détaillée les résultats de la phase d'investigation</p> <p>Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du(des) projet(s)</p> <p>Définir un plan d'action avec les principales étapes de mise en œuvre du(des) projet(s)</p> <p>Préparer la suite de parcours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretiens en face à face</li> <li>➤ Remise du document de synthèse (des résultats du bilan)</li> <li>➤ Construction d'argumentaires selon projets</li> <li>➤ Projection concrète sur les étapes suivantes du parcours en entretien</li> </ul>
<b>Suivi</b>	<p>Faire le point sur le cheminement réalisé et les actions entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien en face à face</li> <li>➤ Entretiens téléphoniques</li> <li>➤ Mail</li> </ul>



## Déroulement de votre Bilan de Compétences

créé le 10/01/2020 - modifié le 14/09/2023

Le bilan de compétences peut être réalisé soit pendant votre temps de travail, soit en dehors, soit un mixe entre les deux. S'il se fait en tout ou en partie sur votre temps de travail, c'est avec l'accord de votre employeur.

Le bilan dure entre 12 heures et 24 heures et s'étale sur 2 à 4 mois.

Il comporte des temps d'entretien (entre 8 et 16 rendez-vous), des temps d'évaluation, de travail individuel de votre part et de travail de votre consultant

Un à deux entretiens de suivi sont prévus dans les 12 mois qui suivent la fin du bilan pour faire le point sur le cheminement réalisé et les actions entreprises. Vous aurez notamment à compléter :

- Une évaluation "pré-formation"
- Une évaluation "à chaud" à la fin de votre programme
- Une évaluation "à froid" quelques semaines après votre formation

Vous êtes accompagné-e dans tout le processus par le même conseiller qui est soumis à une déontologie stricte (notamment le respect du secret professionnel). Aucune information concernant le bilan n'est transmise à l'employeur si ce n'est à votre initiative.

Le contenu du bilan varie selon votre profil et vos besoins, et a été déterminé en accord avec vous lors de l'entretien préalable. Ce contenu peut être revu à votre demande ou sur proposition de votre conseiller en fonction de l'évolution de votre bilan.

Quelle que soit vos besoins ou questions, n'hésitez pas à m'en faire part au 06.52.77.87.31 ou en utilisant la messagerie de votre extranet.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

*Pour les personnes en situation de handicap, Resol Formation a une expérience dans le cadre de l'accompagnement à la reconversion professionnelle des personnes ayant une RQTH. Notre expérience est aussi basée sur des collaborations avec un ensemble de partenaires locaux et régionaux. Contactez-nous afin que nous puissions étudier ensemble les meilleures options en fonction de votre situation personnelle, de vos besoins, et de vos objectifs*